

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2003

Les pays méditerranéens et l'UE renforcent la coopération industrielle

Un agenda politique destiné à promouvoir l'investissement, l'innovation, l'accès au financement et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) à travers l'UE et douze pays du sud-est de la Méditerranée sera établi lors d'une réunion du groupe de travail sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne qui se tiendra à Rome les 2 et 3 octobre. L'établissement de cet agenda, basé sur l'expérience partagée et les meilleures pratiques établies, contribuera à cimenter les nouvelles relations initiées en début d'année par la communication de la Commission sur l'Europe élargie (voir [IP/03/963](#)). Ce travail doit être intensifié par la charte euro-méditerranéenne pour l'entrepreneuriat en 2004 et, en même temps que les progrès visant à assurer la libre circulation des biens, doit ouvrir la voie à la création d'une zone de libre-échange entre l'UE et ses partenaires méditerranéens d'ici à 2010.

M. Erkki Liikanen, commissaire chargé des entreprises et de la société de l'information, a déclaré: "Je salue les efforts des partenaires dans ce domaine et les appuie activement. Le renforcement des liens entre les entreprises des deux côtés de la Méditerranée est vital pour notre objectif commun d'un voisinage stable et prospère."

Les données sur l'investissement et les échanges avec et entre les pays du sud-est de la Méditerranée montrent que le potentiel économique est loin d'être pleinement exploité. À l'exception d'Israël, les données sur les investissements directs étrangers (IDE) sont très modestes pour des pays comme l'Égypte (€ 444 millions en 2001) ou même la Tunisie (€ 424 millions), considérée comme l'économie la plus ouverte du monde arabe. Le sud-est de la Méditerranée n'attire qu'un quart des IDE prévisibles compte tenu de la proximité des marchés de l'UE et de son potentiel en termes de ressources naturelles et humaines. Les exportations et importations totales entre l'UE et les pays méditerranéens ont stagné au cours de la dernière décennie, et ce bien sous le niveau de € 10 milliards. Les données sur les échanges entre les partenaires du sud de la Méditerranée sont encore plus décevantes. Elles confirment que la coopération politique dans la région est faible et que les attitudes protectionnistes doivent être surmontées si nous voulons atteindre l'objectif de l'ouverture d'une zone de libre-échange d'ici à 2010.

La stratégie de la coopération en matière de politique d'entreprise, qui doit être dévoilée à Rome, est inspirée de celle qui a été définie pour les pays candidats. Cette réunion, co-organisée par la Commission et les autorités italiennes, sera ouverte conjointement par M. Antonio Marzano, ministre italien des activités productives, et M. Rachid Talbi El Alami, ministre marocain de l'industrie, du commerce et des télécommunications.

Plusieurs directeurs généraux de l'industrie de l'UE, des pays candidats et des partenaires méditerranéens (Chypre et Malte, membres de l'UE à partir du 1^{er} mai 2004, la Turquie, pays candidat, ainsi que le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, l'Autorité nationale palestinienne, la Jordanie, le Liban et la Syrie) participeront aux discussions.

La réunion portera principalement sur deux questions. La première concerne la libre circulation des produits industriels. Lors d'une réunion tenue à Palerme le 7 juillet 2003, les ministres du commerce sont convenus de favoriser les accords bilatéraux sur les procédures d'évaluation de la conformité de produits industriels particuliers aux exigences essentielles des directives de l'UE. Les produits visés par ces accords pourront accéder librement au marché unique, sans essai, ni certification supplémentaire. Des accords de ce type ont été conclus avec les pays candidats au cours des dernières années et ont donné des résultats positifs de part et d'autre. Ils créent, de facto, un réel partenariat de libre-échange.

La seconde question concerne le développement d'un environnement favorable à la compétitivité des entreprises et des investissements étrangers dans la région, y compris l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Les partenaires méditerranéens doivent améliorer les conditions administratives, réglementaires et financières de leurs entreprises. Chaque partenaire se trouve à un stade différent de ce processus. De nombreux pays mettent en œuvre des programmes nationaux visant à moderniser leurs industries et reçoivent des aides au titre du programme MEDA de l'UE (par exemple, Égypte: € 250 millions; Jordanie: € 40 millions; Tunisie: € 50 millions). En outre, plusieurs projets régionaux sont en cours dans des domaines tels que la promotion de l'investissement, la qualité et les mécanismes du marché unique. Ces projets ont été définis conjointement par l'UE et les partenaires méditerranéens et sont financés par MEDA (€ 30 millions).

Parmi les autres initiatives qui seront présentées à Rome, il convient de citer la rédaction d'une charte euro-méditerranéenne pour l'entrepreneuriat qui sera adoptée au niveau ministériel en 2004. Cette charte est appelée à devenir la référence pour le développement de politiques effectives en faveur des PME, suivant l'exemple des pays candidats et des Balkans occidentaux qui ont adopté la charte européenne des petites entreprises, respectivement en 2002 à Maribor (Slovénie) et en 2003 à Thessalonique (Grèce). Les partenaires méditerranéens adapteront la charte à leurs circonstances et besoins spécifiques. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques, la mise en commun des connaissances et l'étalonnage des performances amélioreront l'efficacité des mesures destinées à appuyer le développement des entreprises et la promotion de l'investissement.

Pour en savoir plus:

Coopération industrielle dans la région méditerranéenne:

http://europa.eu.int/comm/enterprise/enterprise_policy/ind_coop_programmes/med/index.htm

Coopération économique avec la région méditerranéenne:

http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/med/sectors/b2_fr.htm

Relations entre l'UE et la région méditerranéenne:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/med_mideast/intro/index.htm